



Challenge du Pays d'Aix
Circuit National Elite M17 à l'Épée
organisé par l'AUC ESCRIME

samedi 17 & dimanche 18 mars 2018



Tableau final à partir de 15h

Complexe du Val de l'Arc - Aix-en-Provence

Edito

Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Ligue,
Mesdames, Messieurs, les Président(e)s de Club,

Chers escrimeurs,
Chers amis,

Nous avons le grand plaisir de vous informer de l'organisation du 9^e Challenge du Pays d'Aix, les samedi 17 et dimanche 18 mars 2018. Ce circuit national est une compétition Elite M17 à l'épée.

Le Challenge du Pays d'Aix a vécu huit premières éditions réussies de 2009 à 2016 reprenant, après deux années d'absence dues aux modifications du règlement fédéral, la suite des onze précédentes éditions du circuit national aixois à l'épée, autrefois dénommées Challenges Vincent Ciaramella, Daniel Labit. Lors de la saison 2016-2017, des soucis d'infrastructure n'avait pas permis d'organiser cette compétition nationale qui avait été prise en charge par le club de DAX SE.

Vous trouverez ci-après la documentation complète du Challenge du Pays d'Aix, contenant notamment le règlement des compétitions et les diverses informations pratiques. L'ensemble des informations ici présentées est également accessible via le site internet du club www.aucescrime.com/challengepaysaix2018/

Comme les précédentes années, nous vous informons que notre club réalisera une diffusion quasi-directe (*i.e.* dans la mesure du possible) des résultats des compétitions sur son site internet, sur le site www.escrime-info.com ainsi que sur JoinApp.

L'Aix Université Club Escrime, son comité directeur, le comité d'organisation et ses partenaires sont heureux d'inviter les jeunes épéistes de vos clubs et ligues pouvant concourir dans la catégorie M17.

Dans l'attente de vous accueillir dans les meilleures conditions, nous restons à votre disposition pour vous apporter le complément d'informations que vous jugerez nécessaire.

Sincères salutations sportives.

Philippe RICHARD,
Président de l'AUC Escrime,



rang 2016	Filles	Garçons
1 ^{er}	Lauvray E. (Grenoble Parmentier)	Chotin T. (Douai CE)
2 ^e	Hersant L. (Rennes CSG)	Gérard L. (St Maur VGA)
3 ^e	Cunin M. (Tourcoing CI)	Collin T. (Macon ESC)
3 ^e	Sersot J. (Le Chesnay)	Nombret M. (Alpes 73)

Règlement du challenge

Règlement cadre

Le règlement applicable au Challenge du Pays d'Aix est le "règlement sportif 2017-2018" de la fédération française d'escrime, librement téléchargeable à l'adresse suivante :

<http://www.escrime-ffe.fr/documents-outils-utiles/reglement-sportif>

Lieux de compétition

Le Challenge du Pays d'Aix se déroulera sur un site principal

Complexe du Val de l'Arc

Avenue des infirmeries - 13100 Aix-en-Provence

Téléphone (le jour de la compétition) : 07.83.42.49.65



et sur deux sites annexes :

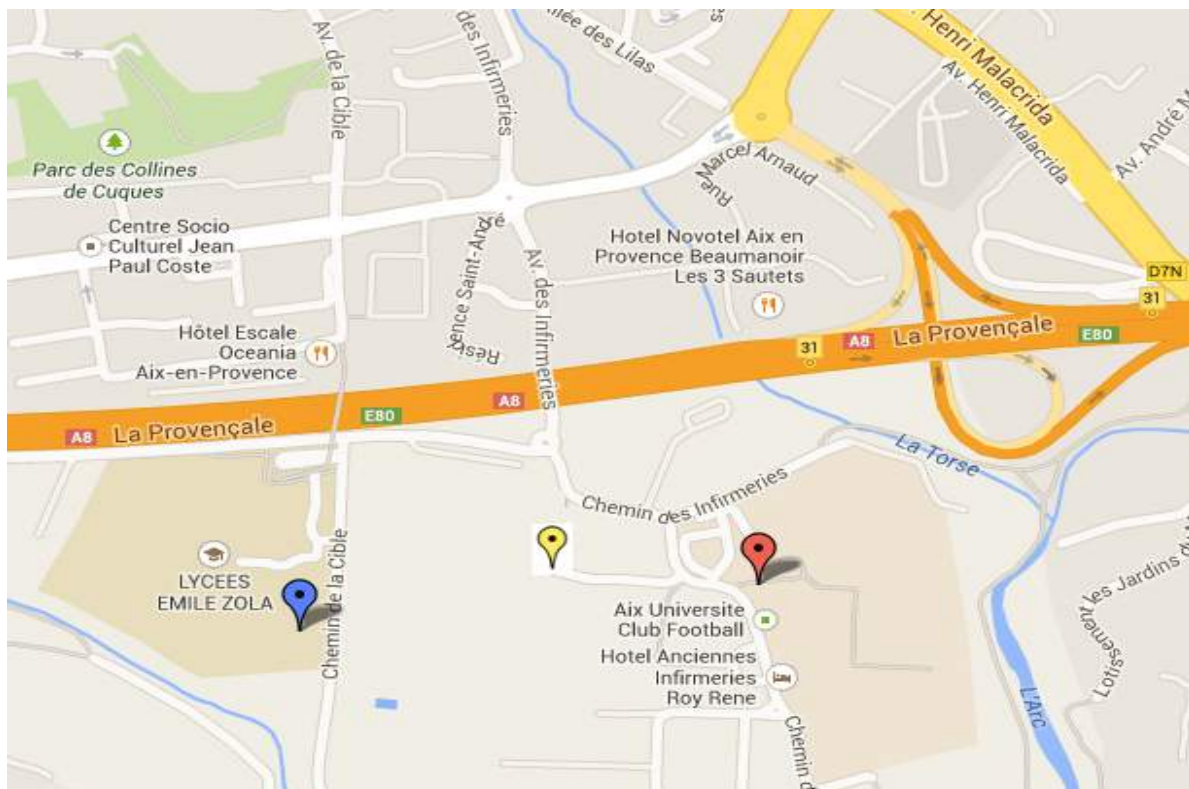
Gymnase du lycée E. Zola

Avenue de l'Arc de Meyran, 13100 Aix-en-Provence



Maison des arts de combats

Rue Henri Moissan, 13100 Aix-en-Provence



Horaires

Samedi

	Païement dans le gymnase du Val de l'Arc	Scratch	Début des matchs
Filles	9h15	9h45	10h00
Garçons	13h15	13h45	14h00

Les inscriptions se feront au niveau des guichets dédiés.

Les tireuses convoquées sur les pistes de la maison des Arts de combats et du lycée E. Zola rejoindront directement leur arbitre à 9h45 (*resp.* 13h45 pour les garçons) dans ces mêmes gymnases.

Dimanche

	Pointage sur les pistes	Scratch	Début des matchs
Filles	8h00	8h30	8h45
Garçons	8h00	8h30	8h45

Le tableau final est prévu à partir de 15h pour chaque arme

Formule

Les formules applicables pour le challenge du pays d'Aix sont celles prévues par le "règlement sportif 2017-2018" de la fédération française d'escrime.

Le classement initial des tireurs pour la constitution des poules est établi en tenant compte :

- ★ Des tireurs classés dans les 64 premiers du classement CEE Cadets actualisé ;
- ★ De l'ordre du classement national actualisé de la catégorie.

Début des épreuves le samedi matin.

Samedi 17 mars 2018, pré-tournoi

- 1 tour de poules à 7 ou 6, voire 8 si nécessaire (*cf.* Dispositions particulières), avec décalage par club et ligue, jusqu'à 30% d'éliminés. En cas d'égalité pour la dernière place à l'issue du tour de poule, on qualifiera tous les ex-aequo.
- Tableau d'élimination directe pour qualifier 128, 64 ou 32 tireurs pour le dimanche.
 - ★ Si 32 tireurs sont qualifiés pour le dimanche, 16 tireurs seront directement qualifiés pour le dimanche après le tour de poules.
 - ★ Si 64 tireurs sont qualifiés pour le dimanche, 6 tireurs seront directement qualifiés pour le dimanche après le tour de poules.
 - ★ Si 128 tireurs sont qualifiés pour le dimanche, 5 tireurs seront directement qualifiés pour le dimanche après le tour de poules.

Dimanche 18 mars 2018

- 1 tour de poules à 7 avec décalage par club et ligue, jusqu'à 35% d'éliminés. En cas d'égalité à la dernière place à l'issue du tour de poule, on qualifiera tous les ex-aequo.
- Tableau d'élimination directe.

Engagement

Les épreuves organisées sous l'égide de la FFE sont ouvertes aux licenciés FFE et aux licenciés des fédérations affiliés à la FIE.

Pour les licenciés FFE, les engagements doivent être effectués **avant le mercredi 14 mars 2018 à 23h59** via le système "engagements en ligne" sur le site internet de la fédération française d'escrime :

<http://extranet.escrime-ffe.fr>

Pour les licenciés des fédérations affiliées à la FIE, les engagements se font directement auprès des organisateurs dans le respect des délais pré-cités.

Pour les épreuves élite M17, les organisateurs ont l'obligation de publier les poules ou les tableaux d'élimination directe la veille de l'épreuve. Dans ce cas précis, les organisateurs ne pourront pas accepter d'engagement hors-délais après la publication des poules ou des tableaux d'élimination directe. En cas d'absence d'un ou plusieurs tireurs dans une poule, le DT aura autorité pour équilibrer les poules.

Les poules seront publiées sur notre site internet :

- Filles :
<http://www.aucescrime.com/challengepaysaix2018/samedi-dames/poules/>
- Garçons :
<http://www.aucescrime.com/challengepaysaix2018/samedi-hommes/poules/>

Nous vous prions de bien vouloir vérifier la liste des engagés ainsi que les poules constituées. Nous vous remercions par avance de nous communiquer dans les plus brefs délais toute anomalie à l'adresse suivante sg@aucescrime.com.

Droits d'engagement

Le samedi, lors de l'appel, les tireurs devront s'acquitter d'une somme de 18€.

Dispositions particulières

Une dérogation du bureau fédéral et des commissions d'armes a été attribuée à l'AUC Escrime pour la **constitution exceptionnelle de poules de 8 si le nombre de tireurs engagés et le nombre de pistes permettent de lancer les poules en une seule vague..**

Si un tireur n'a pas été engagé dans les délais impartis jusqu'à la publication des poules et à l'aide du système des engagements en ligne, celui-ci pourra participer à l'épreuve après s'être acquitté d'un droit d'engagement égal à 5 fois le droit d'engagement maximum initialement prévu. Les tireurs concernés devront prévenir l'organisateur de leur engagement hors délai par tous les moyens possibles et s'assurer que leur demande a bien été prise en compte.

En cas d'absence de tireurs d'un club engagés à l'épreuve, les responsables du club ou à défaut les autres tireurs présents doivent s'acquitter des frais d'engagement des tireurs absents, sous peine de se voir exclure de la compétition.

Dans le cas où, tous les tireurs engagés sont absents, le droit pour le club de participer à la prochaine compétition fédérale est conditionné par la justification du paiement des droits d'engagement au club organisateur.

En cas de doute, il convient de se référer au règlement cadre fédéral applicable aux circuits nationaux à l'épée pour la catégorie M17.

En cas de conflit le jour de la compétition, la décision revient au directoire technique.

Arbitrage

Se référer à la réglementation en vigueur :

<http://www.escrime-ffe.fr/arbitrage/reglements-et-documentation>

Équipement

Tenue : 350N

Sous-cuirasse : 800N

Lame : 5

Contrôle anti-dopage

En cas de prise de médicament, ne pas oublier de faire une demande d'A.U.T. auprès de l'A.F.L.D.

Informations pratiques

Accès et transport sur les sites de compétitions

En voiture

Accès par l'autoroute A8, sortie 31, puis suivre la direction "complexe sportif du Val de l'Arc".

Par avion

Atterrir à l'aéroport Marseille-Provence. Prendre la navette Aix-aéroport à la sortie des terminaux d'arrivées nationaux et internationaux, ou alors louer une voiture disponible sur place à l'aéroport puis suivre la direction Aix-en-Provence sur l'autoroute. Prendre la sortie "Aix Pont des 3 sautets" ou "Aix Pont de l'Arc", puis suivre la direction "complexe sportif du Val de l'Arc" ou des divers hôtels.

Par train

Arriver à la gare de AIX-TGV ou bien à la gare de MARSEILLE-ST-CHARLES. Dans le cas d'une arrivée à la gare MARSEILLE-ST-CHARLES, prendre la ligne "Aix-Marseille autoroute" dont le départ est à la gare routière de Marseille qui se trouve à la sortie de la gare SNCF (www.navetteaixmarseille.com). Dans le cas d'une arrivée à la gare AIX-TGV, prendre la ligne "Aix-Aix TGV" dont le départ se situe à la gare même.

Plan d'accès sur le complexe du Val de l'Arc (*Google Maps*)





Sur les lieux de compétition

Tout au long du week-end, vous pourrez vous déplacer à l'aide :

★ Des "Taxis Radio Aixois". Accueil téléphonique : 04.42.27.71.11

<http://www.taxisradioaixois.com>

★ Du réseau "Aix en Bus". Le complexe sportif se trouve, en outre, au terminus "Val de l'Arc" de la ligne 8. <http://www.aixenbus.fr>

Un parking gratuit sera mis à la disposition des tireurs le jour de la compétition à l'entrée du complexe sportif du Val de l'Arc.

Solutions d'hébergement

HÔTEL IBIS (à 200 m de lieu de la compétition)
Avenue des Infirmeries - Aix-en-Provence - 04.42.27.98.20
http://www.ibis.com/Aix_En_Provence

HÔTEL OCEANIA
Avenue de la cible - Aix-en-Provence - 04.42.37.58.58
<http://oceaniahotels.com>

HÔTEL NOVOTEL - BEAUMANOIR
1, rue Marcel Arnaud - Aix-en-Provence - 04.42.91.15.15
<http://novotel-beaumanoir-les-3.h-rez.com>

HÔTEL NOVOTEL - PONT DE L'ARC
Avenue Arc de Meyran - Aix-en-Provence - 04.42.16.09.09
<http://novotel-pont-de-l-arc.hotel-rez.com>

B&B Hôtel
Avenue de l'Arc de Meyran - Aix-en-Provence - 08.92.70.75.02
<http://www.hotel-bb.com/>

HÔTEL OLYMPE
2 chemin des Granges - Aix-en-Provence - 04.42.91.60.40
<http://www.hotel-olympé-adij.fr>

CAMPANILE
1 rue Jean Andreani Pont de l'Arc - Aix-en-Provence - 04.42.26.35.24
<http://www.campanile.com/fr/hotels/campanile-aix-en-provence-sud-pont-de-l-arc>

HÔTEL IBIS BUDGET
La Garderine, lieu dit Le Canet, 13590 Meyreuil - 08.92.70.75.03
<http://www.ibis.com/fr/hotel-6676-ibis-budget-aix-en-provence-est-sainte-victoire-ex-etap-hotel/index.shtml>

HÔTEL IBIS BUDGET
Route de la Côte d'Azur
lieu-dit Le Canet angle D96, 13590 Meyreuil - 08.92.68.31.74
<http://www.ibis.com/fr/hotel-2549-ibis-budget-aix-en-provence-est-le-canet-ex-etap-hotel/index.shtml>

FORMULE 1
RN7, 13590 Meyreuil - 08.91.70.51.55
<http://www.accorhotels.com/fr/hotel-2551-formule-1-hotelf1-aix-en-provence/index.shtml>

CAMPANILE
Parc tech. de la Ste Victoire, Bât 11 - Europarc,
13590 Meyreuil - 04.42.58.69.69
<http://www.campanile-aix-en-provence-est-meyreuil.fr/>

Services

Restauration

Un espace convivialité sera ouvert tout au long des épreuves.

Le système de ticket mis en place lors de la précédente édition sera à nouveau utilisé. Vous pourrez acheter vos tickets au niveau des guichets situés à proximité de la buvette. Vous utiliserez ensuite ces tickets à la buvette pour vous restaurer.

Etant donné le système de tickets mis en place, aucun paiement ne sera accepté à la buvette sauf pour le café.

Pour des raisons pratiques, l'ouverture des comptes club pour la buvette se fera uniquement au niveau des guichets de vente de ticket.

Matériel d'escrime

Un stand PRIEUR sera présent sur le lieu principal de la compétition.



Couverture médicale

Un médecin, mandaté par l'AUC Escrime et licencié à la FFE, sera présent pour assurer la couverture médicale tout au long du challenge.

Le médecin présent tout au long de la compétition ne fournira pas les produits de type élastoplast. Il est donc recommandé à l'ensemble des tireurs de prévoir le nécessaire.

Résultats

L'intégralité des résultats sera diffusée le soir même sur notre site internet à l'adresse suivante www.aucescrime.com/challengepaysaix2018/ et sur le site www.escrime-info.com.

Sous réserve d'une éventuelle défaillance technique, l'ensemble des résultats sera diffusé en quasi-simultané tout au long de la journée sur ces mêmes sites (prioritairement sur www.aucescrime.com/challengepaysaix2018/) ainsi que sur JoinApp :

★ Filles : <http://www.joinapp.fr/d/e6ebd408aaf78f18da30869dedf33417>



★ Hommes : <http://www.joinapp.fr/d/40a692559a55fb0c29034a3960053cd3>



Nos partenaires



**Comité d'organisation du Challenge du Pays d'Aix
Aix Université Club Escrime**

*Salle d'armes Robert Bragard Stade Ruocco
348, avenue Gaston Berger 13090 Aix-en-Provence*

Téléphone (salle d'armes) : 07.83.42.49.65

sg@aucescrime.com

